

INFORMATION PRATIQUE

Durée :	14 heures sur 2 jours
Lieu :	Présentiel intra (différents lieux de formation à choisir en fonction du calendrier) / distanciel
Tarif :	720 € net de Taxe - TVA non applicable, art. 293 B du CGI
Financeur :	syndicat
Délais d'accès :	Retrouvez notre formation sur l'agenda des formations : https://www.idsedt.org/

*Recommandé jusqu'à **12 participants***

ENJEUX DE LA FORMATION

- 🍌 Décrypter l'actualité sociale et les réformes en droit du travail
- 🍌 Travailler sa prise de parole en CSE

PROFILS DES STAGIAIRES

- 🍌 Membre d'un CSEE Orange
- 🍌 RS

PREREQUIS

- 🍌 Membre titulaire/suppléant d'un CSEE Orange
- 🍌 Titulaire d'un mandat syndical

INFORMATION HANDICAP

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil, nous vous remercions de nous faire part de vos difficultés lors de l'inscription.

*N'hésitez pas à contacter notre référent handicap M. Matthieu HOORNAERT :
Matthieu.hoornaert@idsedt.org*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- 👉 Suivre l'actualité sociale et notamment les points de réformes intéressant tout particulièrement les CSE
- 👉 Appréhender les « zones d'ombres » des textes et se positionner au plus juste
- 👉 S'approprier les dernières jurisprudences sociales impactant le fonctionnement et les missions des élus
- 👉 Préparer ses interventions en réunion
- 👉 Adopter le « ton juste » selon les enjeux d'une situation

CONTENU DE LA FORMATION

1. Jour 1

L'actualité sociale

- 👉 L'étude des dernières réformes en droit du travail : textes de lois, ordonnances, décrets, ANI, et sujets de concertations, « droit souple », etc.
- 👉 Focus sur les textes impactant directement le fonctionnement des institutions représentatives du personnel
- 👉 Étude des jurisprudences importantes : analyse et réflexions prospectives

2. Jour 2

L'amenée d'un sujet en CSE

- 👉 L'intervention spontanée en cours de séance
- 👉 La déclaration en début de séance
- 👉 La déclaration préalable à l'étude d'un point
- 👉 La demande d'une réunion extraordinaire (santé/sécurité/conditions de travail ou autre)

La préparation d'une intervention en CSE

- 👉 L'utilité de la préparatoire, et la « répartition des rôles »
- 👉 Le questionnement introductif, le « discours adhésif » et autres méthodes d'introduction d'un sujet
- 👉 Le choix de la posture : conciliation, contradiction, remise en cause des procédures, etc.
- 👉 La préparation de la sémantique, et des notions « juridiques » clef à insérer
- 👉 Le brouillon de l'intervention

La prise de parole

- 🍌 La gestion du stress, ou la différence entre le « bon stress » et le « mauvais stress »
- 🍌 Sortir de « l'examen critique » permanent et savoir « s'écouter sans se regarder »
- 🍌 Gérer les prises à partie et autres situations délicates
- 🍌 Savoir conclure une intervention

Ateliers de prise de parole en réunions CSE – Jeux de rôles et alternances des mises en situations

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Equipe pédagogique

Formation réalisée en partenariat avec Nicolas DULAC - Avocat spécialisé en droit social.

Le nom du formateur sera communiqué dans la convocation. Les formateurs, outre leur savoir-faire pédagogique, interviennent concrètement sur le terrain.

Moyens pédagogiques et techniques

- 🍌 Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- 🍌 Documents supports de formation projetés
- 🍌 Exposés théoriques
- 🍌 Etude de cas concrets
- 🍌 Quiz en salle
- 🍌 Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- 🍌 Formations en distanciel réalisées par le biais de Microsoft Teams

Dispositifs de l'évaluation des résultats de l'exécution des résultats de la formation

- 🍌 Feuilles de présence
- 🍌 Questions orales ou écrites (QCM)
- 🍌 Mises en situation
- 🍌 Formulaire d'évaluation de la formation